

**CONTROLE TECHNIQUE DE SECURITE
ROUSSELLE MICHEL**

26 Rue Desaix
66000 PERPIGNAN

FAX (+33) 04 68 48 91 38 - Email : controle-tech-securite-rouselle-m@orange.fr

**Organisme agréé
06 80 61 87 52**

Siret : 529 319 659 00015 – code APE 7120 B

Analyses, essais et inspections techniques

N°

AC NC C E

Objet de la mission : contrôle électrique, calage et stabilité, sécurité des installations foraines.

Je soussigné Michel ROUSSELLE directeur du C.T.S., certifié après contrôle sur site que
le présent matériel (s) ce jour _____
ne présente pas de danger pour la réaction du public, dans les conditions normales de montage, de
travail et d'exploitation et si les prescriptions données par le constructeur sont correctement respectées.

Que _____ ne sont pas conformes à la réception du public (voir le détail des
observations à résultats de la vérification)

A savoir : - protection par disjoncteurs : seuil de déclenchement : _____ ;
- mise à terre : valeurs mesurées : _____ ;
- protection contre les risques de contact direct avec des conducteurs actifs : les coupes pièces
constructrice, abasourissement sans tension ;
- tous les calages sont correctement effectués ;
- tous les métiers possèdent des moyens de sécurité (extincteur, propulseur extincteur) ;
- les consignes d'utilisation et d'exploitation sont affichées ;

CONCLUSION :

SANS FAUTE

SANS RESERVE

Résultats de la vérification et observations :

Fait à _____ le _____ par _____

Michel ROUSSELLE

Les méthodologies de contrôle qui ont servi de base et de limite pour l'exécution de notre mission sont consignées dans le document type règle professionnelle établie par la commission interprofessionnelle et permanente des matériels forains ainsi que les normes C 15100 actuellement en vigueur.

La responsabilité de l'exploitation et de la maintenance des matériels vérifiés incombe à l'exploitant ou au propriétaire de l'attraction.